



**Réponse à la Chronique de Batoille intitulée «Le grand effroi» et parue le 25 septembre dans le Journal de la Région de Cossonay**

### En réponse à Batoille

Interpeller, questionner, aimer, refuser, accepter, ces verbes sont très en vogue en ces temps qui courent, comme le font ceux qui désirent fuir la guerre.

Racisme? J'entends encore trop souvent ce mot qui se cuisine à toutes les sauces et qui m'interpelle. La question qui me vient le plus souvent est de me demander si je pense à mon peuple avant de penser aux autres peuples, sachant tout de même que nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde sans risquer l'avenir de notre pays.

Aimer, j'ai un cœur, comme vous tous, j'aimerais avoir le pouvoir de sauver toutes ces personnes qui fuient la guerre, mais lorsque je vois tous ces jeunes hommes fuyant leur pays, je me demande s'ils n'auraient tout simplement pas pu aller s'engager pour le défendre?

Refuser de se laisser envahir par l'étranger, est-ce chrétien? Voilà une question bien absurde, être chrétien c'est aussi penser aux miens et penser à l'avenir des jeunes de mon pays, c'est aussi dire non à l'absurdité de penser qu'on peut résoudre tous les problèmes générés par les migrants.

Accepter pour se donner bonne conscience d'ouvrir nos frontières sans aucun discernement, c'est alors mettre en péril l'économie et la vie de notre peuple, donc, en réponse, un peu longue, je vous l'accorde, la solution n'est point une évidence, mais une évidence en vous lisant est venue dans mon esprit et c'est en concluant par cette parabole que je vous réponds: «Charité bien ordonnée, commence par soi-même». Bien à vous,

Helene Clottu, Yverdon-les-Bains

**Lettre ouverte à propos d'un phénomène nouveau cette année: la multiplication des appels à voter deux fois le même nom par plusieurs candidats, ainsi que le mémo pour éviter d'envoyer un bulletin invalidé.**

### Votations fédérales: pour que votre voix compte!

Cette année, certains candidats poussent les citoyen-nes à voter deux fois leur propre nom; ils placardent cet appel le long des routes, le mettent en évidence sur leur site internet ou le diffusent dare-dare sur les réseaux sociaux. Pourtant, ils savent bien que dans un scrutin proportionnel, la seule garantie d'être élu-e tient à une dynamique collective: celle du cumul des... listes et non pas des noms. C'est l'addition des listes d'un même parti qui fait la différence.

Attention toutefois, car vous ne pouvez pas glisser deux listes dans l'enveloppe jaune! Et dans notre canton, vous n'êtes pas autorisé-e à proposer un nombre supérieur à 18 noms sur la liste choisie, soit le quota d'élus accordé aux Vaudois sous la Coupole fédérale. Si vous optez pour le cumul des

voix, sachez que ce n'est possible que pour les candidatures au Conseil National, mais pas pour celles au Conseil des Etats.

Si vous inscrivez un nom à la main, n'oubliez pas le prénom, veillez à l'orthographe exacte, écrivez lisiblement et mentionnez son numéro correspondant. N'utilisez que les documents officiels reçus et n'apposez pas votre signature sur les listes, mais uniquement sur la carte d'électeur. Enfin, si vous votez par correspondance, pensez aux délais postaux de relève des boîtes.

Ces précisions m'apparaissent utiles, car trop de bulletins sont invalidés, peut-être même sans que vous vous en doutiez.

Cela étant, je vous encourage à voter, à user de ce droit si précieux, à apporter votre contribution à notre avenir, et je souhaite à toutes et tous bonne chance pour cette nouvelle législature.

Alexandre Berthoud, Neyruz-sur-Moudon, Député, candidat au National 2015

**Erratum suite à la parution de l'article «Pied du Jura: de l'eau pour tous», du 2 octobre dans le Journal de la Région de Cossonay**

L'article en question, qui relatait l'inauguration du réseau intercommunal d'eau potable MVCL (englobant les communes de Mont-la-Ville, Cuarnens et L'Isle) situait la visite au lieu-dit «Vy de Mauraz». Cela pouvait indiquer par erreur que la «Vy de Mauraz» est le réseau d'eau MVCL. Or ce réseau d'eau regroupe les communes de Chavannes-le-Veyron, Cossonay, Cuarnens, Dizy, Gollion La Chaux, Lussery et Senarclens. Cela dit, au cours de cette journée portes ouvertes MVCL, la Vy de Mauraz a bien été visitée.

La Rédaction

## SOCIÉTÉ DU TIR FRANC DE COSSONAY

# Des jeunes à la découverte du tir

**COSSONAY** Tout est parti d'une belle idée à l'occasion du tir au laser organisé par la Société du Tir Franc de Cossonay, lors de la Journée du Bonjour. Les tireurs ont été approchés par le centre de jeunesse de Cossonay CLAC et l'idée de deux journées d'initiation au tir a germé.

Pour le président du Tir Franc, Alain Bachmann, c'était l'opportunité de montrer le tir sous l'aspect sportif, cette activité étant souvent rattachée uniquement à l'aspect guerrier. «Il est vrai que le fusil est une arme de guerre, explique le président, mais nous ne l'utilisons pas dans cet esprit-là. C'est un sport de concentration qui est vraiment passionnant. C'est cette passion qu'on



Thomas, Malyka, Dorian, Christian, Sara et Andy, le 30 septembre avec les moniteurs Alexandre et Laurent.

avait envie de transmettre.» Et visiblement, ce fut le cas, car les deux fins de journée d'initiation les 23 et 30 septembre ont affiché complet.

Un petit concours a été mis sur pied, avec quatre tirs sur cibles A et B. Au final, c'est Thomas Augereau (1983) qui a terminé premier devant Chris-

tian Stojisavelvik (2001), Malyka Leresche (1998), Dorian Capelli (2002), Andy Marmier (2002) et Vivian Capelli (2000). ■ PPE.